



Protection juridique recouvrement contentieux

Par **loulou**, le **20/02/2010** à **11:03**

Bonjour,

j'ai souscrit une protection juridique professionnel et personnel auprès dde mon assureur axa ,vu les grosses difficultés financières que nous subissons en ce moment (rejet de tous prelevement par la banque) j 'ai envoyer par recommander a mon assureur et a la protection juridique une lettre de résiliation pour ses 2 contrats , mais a ce jour il ne répondent pas a mes courrier par contre ils m'envoi des lettres de recouvrement contentieux avec un préavis d'assignation pour la somme de 153.77€ +60.32 € sachant que je ne peux pas payer provision insuffisante en banque . que dois-je faire
cordialement